

La brume de la tente du Témoignage

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Michpatim 5725-1965)

(Likouteï Si'hot, tome 16, page 275)

(Etude du commentaire de Rachi sur le verset Michpatim 24, 18)

1. A la fin de la Sidra, commentant les mots : “dans la brume”, Rachi dit : “cette brume est une sorte⁽¹⁾ de fumée”. Nous y reviendrons au paragraphe 2, mais une question se pose ici, d’emblée.

La brume et la fumée sont bien deux éléments distincts et même opposés. La brume est faite d’eau⁽²⁾ alors que la fumée provient du feu⁽³⁾. Dès lors :

A) d’où Rachi déduit-il que la brume n’est pas identique, dans ce cas, à ce qu’elle est à d’autres références ?

B) quelle est la question qui se pose ici sur le sens simple du verset, conduisant Rachi à donner cette explication ?

2. Puis, Rachi poursuit : “le Saint béni soit-Il fit à Moché un chemin à travers elle”. La référence de cette

(1) La seconde version et plusieurs manuscrits de Rachi disent : “comme une fumée”.

(2) Sauf lorsque le contraire est expressément spécifié, par exemple dans le verset A'hareï 16, 13 : “la

fumée du sacrifice des encens recouvrira”.

(3) On verra le commentaire de Rachi sur le verset Bechala'h 14, 24 et sur le verset Chir Hachirim 3, 6 : “la nuée et la fumée”.

affirmation est la Guemara⁽⁴⁾, qui l'énonce comme une explication⁽⁵⁾ de la contradiction apparente que l'on constate entre deux versets : "Il est écrit⁽⁶⁾ : 'Moché ne pouvait pas se rendre vers la tente du Témoignage, car la brume s'y trouvait' et il écrit aussi : 'Moché se rendit dans la brume'. Dans la Yechiva de Rabbi Ichmaël, on a enseigné ceci : il est écrit ici 'dans' et il est écrit, par ailleurs⁽⁷⁾, 'dans', ainsi qu'il est dit : 'les enfants d'Israël pénétrèrent dans la mer'. Là-bas, ils le firent dans un chemin, ainsi qu'il est dit : 'l'eau était pour eux comme une muraille'. Il s'agit donc également, ici aussi, d'un chemin".

En revanche, on ne peut pas dire que ce commentaire de Rachi ait pour objet de résoudre cette contradiction, puisque celle-ci n'est soulevée que par la suite, avec le verset : "Moché ne pouvait pas se rendre...", c'est-à-dire dans la

Parchat Pekoudei. C'est donc uniquement à cette référence que Rachi aurait dû répondre à cette contradiction.

Il faut en déduire que Rachi doit indiquer ici de quelle manière Moché avait pu traverser la brume, "le Saint béni soit-Il fit un chemin à Moché", non pas parce que le verset dit ensuite : "Moché ne pouvait pas se rendre dans la tente du Témoignage, car la brume s'y trouvait", mais parce que l'on comprend, à cette référence, qu'il était impossible de traverser cette brume et cette constatation soulève la question suivante :

Rachi a commenté, au préalable⁽⁸⁾, les mots : "Moché se présenta devant la nuée" en les appliquant à : "l'intérieur des trois délimitations, l'obscurité, la brume et la nuée". Cela veut dire que Moché traversa non seulement l'obscurité et la brume, mais aussi la nuée⁽⁹⁾, qui est,

(4) Traité Yoma 4b.

(5) C'est l'explication du Iyoun Yaakov sur le Eïn Yaakov, à cette référence du traité Yoma. C'est aussi ce que l'on peut déduire du commentaire du Maharcha, à cette référence.

(6) Pekoudei 40, 35.

(7) Bechala'h 14, 22.

(8) Yethro 20, 18.

(9) Bien que le verset dise uniquement : "il se présente devant la nuée". On verra, à ce propos, le commentaire du Ramban, au verset 15.

comme Rachi l'explique, à cette référence : "un nuage épais". Malgré cela, Rachi

n'explique pas⁽¹⁰⁾ de quelle manière il parvint à la⁽¹¹⁾ traverser⁽¹²⁾.

(10) Il est très difficile d'admettre que cela est uniquement d'après un avis, que Rachi a cité dans un commentaire précédent, au verset 24, 16 : "la brume le recouvrit : ce sont les six jours à partir de Roch 'Hodech. Et, Il appela Moché, le septième jour, pour prononcer les dix Commandements". Il en résulte que le verset : "Moché pénétra dans la brume" décrit le même événement que : "Moché se présenta devant la nuée", à la fin de la Parchat Yethro. De ce fait, Rachi ne le commente pas, à cette référence. C'est aussi le cas de plusieurs autres aspects de la préparation au don de la Torah, qui sont énoncés précisément dans la Parchat Michpatim, à partir du verset 24, 1 et dans le commentaire de Rachi, mais non dans la Parchat Yethro, tout d'abord parce que cela ne correspond pas au second avis de ce commentaire de Rachi, selon lequel la brume recouvrit Moché six jours après que soient prononcés les dix Commandements. Avant cela, il est dit : "Moché pénétra dans la brume" et, selon le sens le plus simple de l'ordre des versets, ceci fait allusion au septième jour, quand : "Il appela Moché, le septième jour, de la brume". Or, on peut s'interroger, à ce propos, selon le commentaire du Maharcha, à cette référence du traité Yoma. Et, l'on ne peut pas penser que Rachi ne répond pas à une question que l'élève se pose, en étudiant ce verset et qu'il s'en remet à une explica-

tion qu'il donnera à la fin de la Paracha suivante. Il n'en est pas de même, en revanche, pour le fait que tous les détails ne soient pas donnés à la première référence, d'autant qu'il est clairement dit, dans le commentaire de Rachi, à cette référence, au verset 19, 11, que Moché avait fait tout ce qui est indiqué dans la Parchat Michpatim. Et, la Torah n'est pas rédigée dans l'ordre chronologique.

(11) Il n'y répond pas non plus au verset Michpatim 24, 2, dans lequel il dit : "Moché se présenta seul : devant la nuée". Bien entendu, il ne peut pas l'expliquer en fonction de ce qui a été envisagé dans la note précédente, car il y est question du 4 Sivan, comme Rachi l'indique au préalable et l'on peut s'interroger sur ce que dit le Réem, à cette référence. Certes, il n'est pas dit clairement qu'il entra dans la nuée, comme le dit Rachi à la fin de la Parchat Yethro, mais, l'on comprend que c'est aussi ce qu'il veut dire, dans son commentaire de notre Paracha, puisqu'il l'a déjà précisé, à la Parchat Yethro.

(12) Bien plus, à cette référence de la Parchat Yethro, il est indiqué avant cela, au verset 19, 18, que : "le mont Sinaï était entièrement fumée, car l'Eternel y était descendu dans le feu", puis au verset 20 : "l'Eternel appela Moché au sommet de la montagne". Or, Rachi n'explique pas comment il avait traversé le feu, ou, tout au moins, la fumée.

Cela veut dire que l'enfant de cinq ans, commençant son étude de la Torah, ne se demande pas comment Moché fut en mesure de traverser la brume. Et, de fait, on peut effectivement vérifier qu'il est possible de traverser la brume, y compris quand on ne dispose pas d'un chemin tracé. Dès lors, pourquoi Rachi doit-Il l'expliquer, à propos de la brume de notre verset⁽¹³⁾ ?

3. L'explication est la suivante. Une question se pose, en effet, sur le sens simple de ce verset. Car, un précédent verset⁽¹⁴⁾ disait que : "la brume recouvrait la montagne", laquelle en était donc recou-

verte. De ce fait, il est clair que, quand Moché : "monta sur la montagne", il pénétra dans la brume. Dès lors, pour-quoi est-il nécessaire de faire une introduction à ce commentaire et de détailler : "Moché pénétra dans la brume" ?

Puis, le verset répète, encore une fois : "il monta sur la montagne"⁽¹⁵⁾, après avoir déjà dit : "Moché monta sur la montagne et la brume la recouvrit". On peut le comprendre d'après les deux avis qui sont mentionnés par Rachi, dans son commentaire du précédent verset. Selon le premier avis, "Moché vint et il monta sur la montagne", ce

(13) Il est difficile d'expliquer que, dans la Parchat Michpatim, il est dit que : "Moché pénétra dans la brume", ce qui signifie qu'il y entra et qu'il y resta. Du reste, dans l'un des manuscrits de Rachi, le n°5242, le titre de son commentaire comporte également les mots : "et, Moché vint". De ce fait, Rachi devait expliquer que : "le Saint béni soit-Il fit à Moché un chemin à travers elle". C'est là qu'il passa les quarante jours. C'est aussi ce que l'on peut comprendre, d'une certaine façon, selon l'autre avis figurant

dans ce commentaire de Rachi et l'un des manuscrits, le n°5112, précise, à la fin de cette explication : "il y est entré". Il n'en est pas de même, en revanche, aux autres références précédemment citées, car, alors, il n'avait fait que traverser la brume, ou, en tout état de cause, il n'y avait passé que très peu de temps, afin d'entendre l'Injonction divine pour la transmettre à Israël.

(14) 24, 15.

(15) On verra le Alche'h, à cette référence, qui dit : "ou bien il dira..."

qui se produisit le jour même du don de la Torah⁽¹⁶⁾. Et, le verset doit effectivement répéter tout cela, car, entre-temps, il s'est interrompu pour faire référence à la période précédant le don de la Torah, "elle le recouvrit pendant six jours...", c'est-à-dire

à partir de Roch 'Hodech, puis : "Il l'appela... le septième jour".

A fortiori en est-il ainsi selon le deuxième avis, qui considère que les deux versets : "il monta" ne sont pas identiques, puisque le pre-

(16) Il monta pour recevoir les Tables de la Loi, comme le précise la suite du verset : "et, Moché fut sur la montagne". On verra, à ce propos, le traité Yoma, à la même référence, avec le commentaire de Rachi, le Baït 'Hadach, à la même référence, au paragraphe 1 et le commentaire du Maharcha, qui est cité dans la note 10. On peut s'interroger sur ce qu'explique Rabbénou Be'hayé, à cette référence. Il indique que : "la brume le recouvrit pendant six jours : de Roch 'Hodech au 6 Sivan", selon l'avis de Rabbi Akiva, puis il poursuit : "c'est alors que la Torah fut donnée", ce qui n'est pas l'avis de Rabbi Akiva, selon lequel elle a été donnée le 7. En revanche, le Meïri, à cette référence du traité Yoma, affirme que : "tous s'accordent pour dire que les dix Commandements furent donnés le 6 Sivan". La Guemara explique que l'appel, "Il appela Moché", fut le septième jour, soit le lendemain du don de la Torah. Au sens le plus simple, tel

n'est pas l'avis de Rabbi Akiva et de Rabbi Yossi Ha Guelili. Rabbénou Be'hayé indique ensuite : "pendant six jours, il fut recouvert par la brume et ceux-ci faisaient partie des quarante jours". C'est aussi l'avis de Rabbi Yossi Ha Guelili, dans la Guemara et le texte s'interroge ensuite : "pourquoi cet appel fut-il nécessaire ?". Nos Sages énoncent plusieurs raisons, à ce propos. Ainsi, le premier chapitre du traité Yoma explique : "Il appela : ce verset a pour objet d'honorer Moché. Tel est l'avis de Rabbi Akiva". Au sens le plus simple, comme le dit Rachi dans son commentaire de la Guemara et dans celui de ce verset, ceci correspond au septième jour après qu'aient été prononcés les dix Commandements. Mais, peut-être a-t-il une autre explication de ce passage de la Guemara ou encore y a-t-il une erreur d'imprimerie dans les propos du Be'hayé et certains mots sont-ils manquants. On peut encore s'interroger sur tout cela.

mier se rapporte à l'ascension de Moché sur la montagne, tout de suite après le don de la Torah, alors que le second, "Moché pénétra dans la brume et il monta sur la montagne", se produisit le septième jour après ce don de la Torah⁽¹⁷⁾.

(17) On verra, à ce propos, les deux avis des versets et leur commentaire dans le Béer Its'hak, sur le commentaire de Rachi, à cette référence, aux versets 1 et 16.

(18) Le Béer Its'hak, à la même référence, au premier verset, de même que le Gour Aryé, à cette référence, explique que, d'après l'avis qui dit que: "la brume le recouvrit" depuis Roch 'Hodech, avant le don de la Torah, le texte, à partir du verset 16, reprend le récit de l'ordre qui a précédé ce don de la Torah, après que la Paracha, avec le commentaire de Rachi, à partir du verset 12, parle de l'ascension qui suivit le don de la Torah. Enfin, le dernier verset revient à la première idée, cette ascension suivant le don de la Torah. Car, ces trois versets, à partir du verset 16, montent l'importance et la sainteté de la montagne que gravit Moché. On peut, certes, s'interroger, à ce propos, car le verset 18 ne traite ni de cette importance, ni de cette sainteté, mais seulement de l'ascension de Moché.

(19) D'après l'explication du Maharcha, à cette référence, on peut dire qu'il est certain que la brume de ce verset n'est pas celle des versets pré-

On peut en déduire⁽¹⁸⁾ qu'en disant : "dans la brume", le verset ne fait pas allusion à la même brume que celle qui a été mentionnée dans les versets précédents⁽¹⁹⁾, ce qui soulève la question suivante : de quelle brume s'agit-il ici ? Rachi répond donc que : "cette brume est une

cédents, parce que, d'après les deux avis, la première avait disparu au bout de six jours, comme le dit Rabbi Yossi Ha Guelili, après les six jours de séparation qui suivirent le don de la Torah et, selon l'avis de Rabbi Akiva, le 7, quand ils reçurent la Torah. Ce qui recouvrait la montagne disparut alors. Néanmoins, d'après le commentaire de Rachi sur le second avis, celui de Rabbi Yossi Ha Guelili, la brume ne recouvrait que Moché. Il n'y a donc pas de preuve qu'elle avait disparu de la montagne. On verra, notamment, à ce propos, les Tossafot Yechénim, à cette référence du traité Yoma, le Abravanel, à cette référence, à la fin de la question 10, commentant ces versets et le Béer Its'hak. Or, d'après tous les avis, le verset précédent dit clairement : "la brume recouvrit la montagne". On verra le commentaire de Rachi sur le traité Taanit 21b, qui dit que : "la Présence divine ne se retira qu'avec les dernières Tables de la Loi". En revanche, dans son commentaire du verset Yethro 19, 13, Rachi dit : "un son long était le signe qu'ils pouvaient monter". En tout état de cause, il s'agit bien ici de la période qui suivit le don de la Torah, sans préciser un

sorte de fumée". Il n'a nul besoin de définir la brume des versets précédents et de ces Parchyot, car cela est bien évident. C'était une brume, au sens le plus littéral, en laquelle se révélait l'honneur de D.ieu. Et, il y avait une colonne de nuée, puisque : "l'Éternel allait devant eux, le jour", avec cette "colonne de nuée"⁽²⁰⁾ et : "la nuit, avec une colonne de feu, pour les éclairer". C'était donc bien une colonne de nuée, au sens le plus littéral.

Il n'en est pas de même, en revanche, pour la brume dont il est question dans ce verset. Il faut effectivement admettre, comme on l'a indiqué au préalable, qu'il s'agissait d'une autre brume, que Rachi définit ici comme une : "sorte de fumée".

4. Rachi considère que "cette brume est une sorte de fumée" et, en fait, il le déduit de ces versets eux-mêmes. Car, entre les versets : "Il

appela Moché" et : "Moché pénétra dans la brume", figure cet autre verset : "l'apparence de l'honneur de l'Éternel était comme un feu dévorant, au sommet de la montagne", ce qui soulève la question suivante. Ce verset aurait dû figurer avant : "Il appela Moché", à la suite de : "l'honneur de l'Éternel se révélait", puisqu'il a pour objet d'expliquer que l'apparence de cet : "honneur de D.ieu" était celle d'un : "feu dévorant". Pourquoi donc figure-t-il après le verset : "Il appela Moché, le septième jour, de la brume" ?

Cette question se pose également d'après l'avis qui dit que : "Il appela Moché" se produisit le septième jour après le don de la Torah, quand D.ieu l'appela et lui demanda de monter sur la montagne, afin de recevoir les Tables de la Loi. Et, "Moché vint" fut la réponse à cet appel. Il n'y a donc pas lieu⁽²¹⁾ de faire une interruption entre

temps particulier. En effet, il est difficile d'admettre que : "la brume recouvrit la montagne" uniquement quand : "Moché monta sur la montagne". Si cela avait été le cas, il aurait fallu adopter l'ordre inverse, "la brume

recouvrit la montagne et Moché monta sur la montagne".

(20) Bechala'h 13, 21.

(21) Comme le demande le Alche'h, à cette référence.

“Il appela Moché” et : “Moché vint”, qui est la réponse à cet appel, par le verset : “l’honneur de l’Eternel se révélait”⁽²²⁾.

Mais, même d’après le premier avis, selon lequel : “Il appela Moché” pour : “prononcer les dix Commandements, alors que Moché et tous les enfants d’Israël se tenaient debout”, non pas quand D.ieu demanda à

Moché de monter sur la montagne et que : “Moché pénétra dans la brume”, sans relation avec le fait que : “Il appela Moché de la nuée”, il aurait été plus adapté que la description de : “l’apparence de l’honneur de D.ieu” soit énoncée à la suite de : “l’honneur de D.ieu se révéla sur le mont Sinaï”.

Rachi en déduit que le verset : “l’apparence de l’hon-

(22) Le Abravanel, à la fin de la Parchat Pekoudeï, explique que, le septième jour, quand : “Il appela, le septième jour, de la brume”, celle-ci se fendit et tous les enfants d’Israël purent voir l’honneur de D.ieu, qui fut comme un feu dévorant à leurs yeux. C’est aussi l’explication que donne le Malbim, à cette référence.

Mais, il en est ainsi si l’on admet que: “la brume le recouvrit” veut dire qu’elle recouvrit l’honneur de D.ieu dont il était question au préalable. En revanche, selon le commentaire de Rachi qui ne cite que deux avis, faisant référence à la montagne et à Moché, cette explication n’a pas lieu d’être.

neur de D.ieu" introduit l'autre verset : "Moché pénétra dans la brume". Il indique, d'une manière allusive, que cette brume est différente de celle dont le verset parlait au préalable et c'est pour cette raison que le verset souligne : "Moché pénétra dans la brume". En effet, cette brume était formée par le "feu dévorant". Elle était : "une sorte de fumée", produite par ce feu dévorant, qui est mentionné dans le verset précédent⁽²³⁾.

5. Ceci nous permet de comprendre pourquoi le verset parle ici de : "feu dévorant". En effet, une question se pose, sur ce texte. Pour décrire l'apparence de l'honneur de D.ieu, il suffisait de dire qu'Il était comme du feu. Pourquoi donc préciser, en outre, que ce feu était : "dévorant"⁽²⁴⁾ ?

On le comprendra simplement d'après ce qui a été exposé au préalable. En effet, le but de ce verset est de pré-

(23) Selon la version en notre possession de la Guemara et du Eïn Yaakov, de même que dans ce que dit clairement le Meïri, la discussion de Rabbi Yossi Ha Guelili et de Rabbi Akiva porte aussi sur le verset : "l'honneur de D.ieu se révéla". Il en fut ainsi, après les dix Commandements, selon Rabbi Yossi Ha Guelili et dès Roch 'Hodech, selon Rabbi Akiva. En revanche, Rachi, dans son commentaire de la Torah, interprète leur discussion uniquement sur : "la brume le recouvrit" et : "Il appela Moché, le septième jour". Il faut en déduire que, d'après tous les avis, la suite, "l'honneur de D.ieu se révéla" et "l'apparence de D.ieu était comme un feu dévorant" se réalisèrent simultanément et ceci se poursuivit, en permanence, après le don de la Torah, comme l'indique aussi la note 19, ci-dessus.

Mais, y compris selon ce commentaire de Rachi, leur discussion porte sur le moment en lequel : "l'honneur de D.ieu se révéla". En effet, ce verset introduit ici une interruption en constatant que : "l'apparence de l'honneur de D.ieu était comme un feu dévorant". Il y a donc bien là une entrée en matière pour définir ce que veut dire la brume, dans le verset suivant. On verra, notamment, sur ce point, le commentaire de Rabbi Avraham Ibn Ezra, à partir du verset 16 et celui du Alche'h, à la même référence.

(24) Abravanel, notamment, à cette référence de notre Paracha et, plus longuement, dans la Parchat Pekoudèï, donne, à ce propos, une explication philosophique, qui est basée sur le sens analytique de la Torah.

ciser le sens du verset suivant : "et, Moché pénétra dans la brume". Cette brume était une nuée qui s'était formée par : "l'apparence de l'honneur de D.ieu", laquelle était : "comme un feu". C'est la raison pour laquelle le verset souligne encore une fois que ce feu était : "dévérant". En effet, la fumée ne provient pas uniquement du feu. Celui-ci doit, en outre, être : "dévérant", brûlant et consommant ce sur quoi il a pris.

On peut ajouter que, de façon générale, le feu de D.ieu n'est pas un feu "dévérant"⁽²⁵⁾, comme on l'a vu déjà, au préalable, à propos du buisson ardent : "Il se révéla... dans la flamme du feu... et le buisson ne se consumait pas"⁽²⁶⁾. De ce

fait, le verset doit préciser qu'en l'occurrence, le feu consumait effectivement, suscitant ainsi une brume, qui était une "sorte de fumée".

6. Ce qui vient d'être dit nous permettra de comprendre pourquoi Rachi précise que : "le Saint béni soit-Il fit à Moché un chemin à travers elle", précisément à propos de notre verset, à la suite de son commentaire selon lequel : "cette brume est une sorte de fumée".

En effet, si cette brume avait été la même que celle des précédents versets, il aurait été inutile de préciser comment Moché avait pu la traverser. Bien plus, comme on l'a indiqué au préalable,

(25) On verra, à ce propos, le traité Yoma 21b.

(26) Chemot 3, 2. Midrash Chemot Rabba, chapitre 2, au paragraphe 5 et l'on verra, à ce propos, le discours

'hassidique intitulé : "Le mont Sinai était fumée", de 5662, de même que ce le que texte expliquera par la suite, à ce propos.

“Moché se présentait devant la nuée”, qui était : “un nuage épais”⁽²⁷⁾. En l’occurrence, “cette brume était une sorte de fumée”, laquelle, du fait qu’elle portait en elle la cendre⁽²⁸⁾ de ce qui avait brûlé, noircissait celui qui se trouvait en elle, avec ses vêtements, ce qui soulève la question suivante : comment pouvait-il en être ainsi pour Moché, notre maître ? Avait-il cette apparence quand il monta sur la montagne, se rendant vers D.ieu pour rece-

voir les Tables de la Loi ? N’y a-t-il pas là le contraire de l’honneur⁽²⁹⁾ ?

C’est la raison pour laquelle Rachi poursuit : “le Saint béni soit-Il fit⁽³⁰⁾ à Moché un chemin à travers elle” et Moché avança sur ce chemin, de sorte que la fumée ne le toucha pas.

7. Cependant, les questions suivantes se posent encore :

(27) Rachi n’a pas besoin de le préciser, tout comme il était inutile de dire, avant cela, au verset Yethro 19, 20 : “l’Éternel appela Moché au sommet de la montagne”, dans l’endroit en lequel : “l’Éternel descendit dans le feu”, comme l’indique le verset 18, “Moché monta”. Il ne dit pas que, pour ce qui concerne l’action concrète, il est bien évident que le Saint béni soit-Il fit un miracle afin que l’on mette en pratique Son Injonction, celle de monter sur la montagne. Il en était de même pour la nuée et c’est également le cas, en l’occurrence. Il n’y a pas lieu de se demander comment Moché traversa, concrètement, cette “sorte de fumée”, dans laquelle il n’y avait pas d’air.

(28) On verra, sur ce point, le commentaire de Rachi sur le verset Vaéra 9, 8.

(29) Comme on peut le déduire, a fortiori, du traité Chabbat 50b : “un

homme doit se laver le visage, les bras et les jambes, chaque jour, pour son Créateur”. En effet, le verset Noa’h 9, 6 souligne que : “Il le fit à l’image de D.ieu”, comme l’explique Rachi, à cette référence. Le Choul’han Arou’h de l’Admour Hazaken, Ora’h ‘Haïm, à la fin du chapitre 4, première édition, dit : “pour l’honneur du Créateur, comme l’indique le Ein Yaakov. L’Admour Hazaken omet : “ses bras”, comme le Midrash Vaykra Rabba, chapitre 34, au paragraphe 3 et le Maharcha, à cette référence du traité Chabbat. En effet, il a déjà mentionné, au préalable, l’obligation de se laver les mains, qui s’applique avant même celle de se laver le visage et les jambes. Ce principe apparaît à la fin des lois du lavage des mains du matin.

(30) Dans l’un des manuscrits de Rachi, le n°5230, il est dit : “Le Saint béni soit-Il a fait”.

A) Pourquoi Rachi écrit-il, que : “cette brume est une sorte de fumée”, alors que, d’après ce que l’on a dit, c’était une fumée provenant du feu⁽³¹⁾, une véritable fumée ?

B) Pourquoi le verset dit-il : “Moché pénétra dans la brume” plutôt que : “dans la fumée” ?

L’explication est la suivante. Le mont Sinai se trouvait dans le désert du Sinai. Bien plus, le sommet de la montagne, où il y avait : “l’apparence de l’honneur de

Dieu, comme un feu dévorant”, n’était pas un lieu où poussaient des arbres, des plantes et des herbes⁽³²⁾. Il n’y avait là que des pierres et de la terre⁽³³⁾. Or, la raison de la fumée est la combustion, par le feu, de ce qui brûle⁽³⁴⁾, par exemple celle des arbres, mais non des minéraux, des pierres et de la terre.

Rachi en déduit qu’il ne s’agissait pas d’une véritable fumée, mais seulement d’une : “sorte de fumée”, celle qui résultait de la combustion

(31) On pourrait dire qu’il ne s’agissait pas d’une véritable fumée, mais seulement d’une : “sorte de fumée”, car il n’y avait pas un véritable feu, comme le souligne le verset Yethro 19, 18 : “Dieu y était descendu dans le feu”. C’était uniquement une “apparence de feu”, comme l’indique le verset : “l’apparence de l’honneur de l’Eternel comme un feu dévorant”. C’est aussi ce qu’expliquent, notamment, le Abravanel et le Alche’h. Néanmoins, le verset parle d’un : “feu dévorant”. Il s’agissait donc bien d’un feu, au sens littéral, comme dans la Parchat Yethro. En effet, une “apparence” ne peut pas “dévorer”.

(32) Il n’en est pas de même, en revanche, pour la montagne elle-même et l’on verra, à ce propos, le

Likouteï Si’hot, tome 16, aux pages 223 et 224, à la note 9. Mais, l’on peut penser que, selon le sens simple du verset, il y avait là des arbres et des végétaux.

(33) Comme le dit le Alche’h, à cette référence de la Parchat Yethro et l’on verra aussi, à la même référence, dans la note.

(34) Il est dit, au début du discours ‘hassidique intitulé : “le mont Sinai était fumée”, de 5708, que : “le feu céleste ne se distingue pas, en cela, du feu terrestre, au point que l’on puisse dire que le feu céleste produise la fumée par lui-même”. On verra ce qui est indiqué, à cette référence et le discours ‘hassidique intitulé : “le mont Sinai était fumée”, de 5662.

des minéraux du mont Sinai, produisant une fumée comparable à celle des végétaux qui sont brûlés par le feu. Pour cette raison, parce qu'il ne s'agissait pas d'une fumée naturelle, le verset la définit comme une "brume".

8. On trouve également le vin de la Torah, dans ce commentaire de Rachi. La fumée du mont Sinai, lors du don de la Torah, est clairement mentionnée dans un verset de la Parchat Yethro⁽³⁵⁾ : "le mont Sinai était entièrement fumée, car l'Éternel y était descendu dans le feu". Dans la Parchat Michpatim, en revanche, on parle seulement de brume et l'on peut donner, à ce propos, l'explication suivante. La fumée⁽³⁶⁾, au sens le plus simple, est produite par ce qui

brûle. En effet, la combustion d'un objet matériel par le feu qui le détruit a pour effet de produire de la fumée.

C'est la raison pour laquelle il y a différentes formes de fumées, selon la nature de ce qui est brûlé. Si c'est une matière fine, elle brûlera plus vite et la fumée elle-même sera plus vaporeuse et plus légère. À l'inverse, si c'est une matière épaisse et grossière, la fumée sera plus dense, plus touffue, plus abondante. Il en résulte que la fumée produite par une matière exprime, d'une manière évidente, le degré de grossièreté de cette matière, qui apparaît donc, de manière claire, précisément lorsque cette matière est détruite.

(35) Au verset 19, 18.

(36) Concernant ce qui suit, on verra, notamment, le Torah Or, à la page

94a et le début du discours 'hassidique intitulé : "Tout le peuple", de 5704.

Or, ce qui est vrai matériellement l'est aussi spirituellement pour ce qui concerne la soumission, la disparition devant D.ieu de ce qui se trouve ici-bas⁽³⁷⁾. La révélation du feu céleste consume et supprime la sensation que possède le monde de sa propre existence. Elle lui permet de se soumettre pleinement à D.ieu. Telle est donc la portée spirituelle de la fumée, correspondant à la suppression de la conscience du moi, à la soumission totale du monde.

9. Telle est donc la différence qui peut être faite entre les deux versets précédemment cités. Le verset : “le mont Sinaiï était entièrement fumée” décrit le moment du

don de la Torah. La révélation céleste était alors à l'initiative de D.ieu, orientée du haut vers le bas et c'est pour cela que le verset dit ensuite : “car l'Éternel y était descendu dans le feu”.

Cette révélation émanait de D.ieu⁽³⁸⁾, mais le monde, à l'époque, était encore matériel, grossier, sans raffinement⁽³⁹⁾. Le dévoilement divin provoqua alors la soumission de ce monde, sa “combustion”, de telle sorte que : “le mont Sinaiï était entièrement fumée”. Cette fumée large et importante faisait la preuve que le monde était encore grossier, qu'il n'avait pas encore été affiné et élevé.

(37) On sait que le mot Achan, la fumée, est constitué des initiales de Olam, le monde, l'espace, Chana, l'année, le temps et Néfech, l'âme, comme l'expliquent les ouvrages de la Kabbala et le commentaire du Rabad sur le Séfer Yetsira, comme l'indique le Or Ha Torah, Parchat Yethro, dans le discours 'hassidique intitulé : “le mont Sinaiï était fumée”, à la page 816. C'est l'élévation du monde, de l'année et de l'âme, comme l'expliquent longuement, en particulier, ce discours 'hassidique, commentant le verset : “le mont Sinaiï était entière-

ment fumée”, le discours 'hassidique suivant, à partir de la page 823 et à partir de la page 829 et les références indiquées dans la note 34.

(38) On verra aussi, à ce propos, le discours 'hassidique intitulé : “le mont Sinaiï était fumée”, de 5662, à cette référence et la fin de cette séquence de discours 'hassidiques de 5662.

(39) On consultera, notamment, sur ce point, la séquence de discours 'hassidiques de 5672, tome 2, à partir de la page 930.

Il n'en est pas de même, en revanche, dans la Parchat Michpatim, se référant à la période qui suivit le don de la Torah, après la soumission et

l'affinement que ce don apporta au monde, lequel, de ce fait, n'était plus aussi grossier qu'auparavant⁽⁴⁰⁾.

(40) Ce qui vient d'être dit nous permettra de comprendre la différence suivante. Il est dit, dans notre Paracha : "comme un feu dévorant", alors que, dans la Parchat Yethro, il est dit : "parce que l'Éternel y était descendu dans le feu", sans autre précision et sans indiquer que ce feu était "dévorant". En effet, ce terme indique que la fumée provient du feu lui-même, non pas de la combustion de ce qui est brûlé, selon la question qui est posée, notamment, au début des discours 'hassidiques intitulés : "le mont Sinaï était fumée" de 5701 et 5708. Lors du don de la Torah, en effet, le monde était si grossier qu'il ne pouvait même pas brûler et se consumer par le feu, comme c'est le cas pour le minéral, au sens le plus littéral, conformément à l'explication du Alche'h et des discours 'hassidiques précédemment cités. La fumée n'était donc pas directement liée à la combustion de la montagne, comme on l'a indiqué. On consultera, à ce propos, le discours 'hassidique intitulé : "le mont Sinaï était fumée", de 5662, à la même référence, à propos de la partie minérale, au sein même du minéral, qui ne peut pas s'élever dans le feu. Il n'en est pas de même, en revanche, dans notre Paracha, puisque la matière avait d'ores et déjà été soumise et affinée, lors du don de la Torah. Ayant ainsi reçu l'élévation,

elle pouvait donc être brûlée et consommée par le feu céleste. De fait, on peut penser que telle est la raison pour laquelle le minéral, par nature, n'est pas brûlé par le feu. Il est, en effet, très éloigné de la nature même du feu, au point qu'il soit même impossible de dire qu'il va à l'encontre du feu, comme on le dit, en revanche, à propos du végétal. Ainsi, la conclusion du discours 'hassidique intitulé : "le mont Sinaï était entièrement fumée", de 5708, explique de quelle manière la nature fut modifiée lors du don de la Torah. Le mont Sinaï, "bien que fait de pierres, ne pouvant se consumer par le feu et produire de la fumée, n'en était pas moins couvert de fumée, à l'encontre de sa nature. En effet, le feu était descendu sur lui, alors que, par nature, il monte". Cela veut dire que le changement de la nature de la montagne n'était pas suffisant pour provoquer la descente du feu et qu'une autre modification de la nature était également nécessaire, en l'occurrence, celle du feu. En effet, la nature du minéral est éloignée de celle du feu, autant que l'est le minéral de l'humain. Comme l'expliquent, notamment, le Torat 'Haïm, Béréchit, à la page 19c et la séquence de discours 'hassidiques de 5666, à la page 115, le feu correspond effectivement à l'humain. Aussi, même après avoir donné au minéral la capacité de se

C'est la raison pour laquelle : "l'apparence de l'honneur de D.ieu, dans le feu", ne produit pas une fumée, à proprement parler, mais seulement : "ce qui, du fait de sa grande finesse, est présenté par la Torah non pas comme une fumée, mais plutôt comme une brume"⁽⁴¹⁾, laquelle n'est pas produite par la combustion et l'élévation, orientées du bas vers le haut⁽⁴²⁾.

Rachi révèle donc, dans ce "vin de la Torah", que : "cette brume est une sorte de fumée", car elle n'a pas pour objet de révéler la Divinité

d'en haut, à la différence de la fumée qui est mentionnée par les versets précédents. Celle-ci provient, en effet, de "l'apparence de l'honneur de D.ieu, comme un feu dévorant", de la Divinité Qui provoque la soumission du monde, "une sorte de fumée".

Il y a, là aussi, un rapport avec la fumée, sombre et âcre, qui est obtenue par la combustion de la matière. En effet, la finalité de la Torah est de faire du monde la résidence de D.ieu, béni soit-Il, parmi les êtres inférieurs. De ce fait, cette "brume", en laquelle Moché dut pénétrer, afin de

consumer, il fallait encore modifier la nature du feu. Ceci peut également être comparé à la relation qui existe entre le corps et l'âme. Bien que les membres du corps soient soumis à l'âme et qu'ils possèdent eux-mêmes la forme du Nom divin Avaya, la force de Celui Qui accomplit des merveilles reste nécessaire pour réunir l'âme et le corps, comme l'explique, en particulier, le début du discours 'hassidique intitulé A'hareï Mot, de 5649. On peut aussi avancer une explication basée sur ce qui est dit, en particulier, au paragraphe 6 de ce même discours 'hassidique intitulé A'hareï Mot : la descente de la Lumière est provoquée par la source élevée des réceptacles. En l'occurrence, la combustion du

minéral va à l'encontre de sa nature et c'est donc un caractère se rajoutant à lui, comme l'explique le Likouteï Si'hot, tome 6, à la page 89 et tome 18, dans la seconde causerie de la Parchat 'Houkat 5737, au paragraphe 5, définissant deux formes de miracle. De la sorte, la source du réceptacle, la force de la limite, ne se révèle pas, car ce réceptacle ne disparaît pas de son propre fait. C'est alors la descente du feu qui constitue un élément nouveau, mais ce point ne sera pas développé ici.

(41) Selon les termes du Torah Or, à la même référence.

(42) On verra, à ce propos, le Torah Or, à la page 16a.

recevoir les Tables de la Loi et la Torah, afin de les apporter ici-bas, était : "une sorte de fumée", une révélation d'en haut supprimant la matière des créatures et la soumettant.

Néanmoins, la révélation du don de la Torah avait d'ores et déjà été obtenue et la matière du monde avait donc été affinée, élevée, d'une manière globale. De ce fait, l'endroit n'était plus "entièrement fumée", comme c'était le cas au début de la révélation du don de la Torah, mais il y avait seulement : "une sorte de fumée", comme on l'a expliqué. Mais, en tout état de cause, la présence de cette fumée était effectivement indispensable.

10. Il découle de tout ce qui vient d'être dit un enseignement pour notre service de D.ieu. Certains s'interrogent : "Qu'ai-je à faire de tout ce qui est inférieur ? Et, s'il est vraiment nécessaire de s'abaisser, on peut le faire en ce

qui est 'animal', tout au plus avec ce qui est 'végétal', mais non entrer en contact avec la part du monde qui est 'minérale', car celle-ci est particulièrement grossière et la vie n'y apparaît même pas à l'évidence. Même si le feu de D.ieu s'y révèle, le minéral reste, par nature, incapable d'en être le réceptacle. Le feu ne prend pas sur lui⁽⁴³⁾ et il est nécessaire, au préalable, de le briser⁽⁴⁴⁾".

On leur répondra donc que l'on doit produire une fumée, une élévation également dans le minéral, la partie la plus inférieure du monde, car la finalité du don de la Torah en dépend. La fumée, la combustion, l'élévation de la matière du monde doivent s'accomplir non seulement en les végétaux, mais aussi en la "montagne", en les minéraux.

Ils pourront alors présenter un autre argument : "N'est-il pas dit que : 'celui qui combat un homme vil

(43) On verra la note 40, ci-dessus.

(44) On verra, sur ce point, le Zohar, tome 3, à la page 168a, cité et commenté dans le Tanya, au début du chapitre 29.

s'avilit⁽⁴⁵⁾ ? En suscitant la fumée dans les éléments les plus inférieurs, ne risque-t-on pas de se souiller à leur contact ? N'est-il pas préférable de ne pas du tout avoir à faire à eux ?". La réponse est la suivante :

A) Il est dit que : "le Saint béni soit-Il fit à Moché un chemin à travers elle". Le niveau de Moché se trouvant en l'âme de chaque Juif(46) ne sera jamais souillé et il restera toujours pur, car il se trouve sur un chemin, en lequel il reste toujours fidèle à D.ieu, béni soit-Il(47).

B) Bien plus, dans la dimension profonde, les forces révélées de la personnalité elles-mêmes ne sont pas souillées par la "fumée", car, en réalité, il ne s'agit pas d'une véritable fumée, mais seulement d'une : "sorte de fumée", qui n'en a que l'apparence.

Ainsi, le monde dissimule et occulte la Divinité, mais c'est uniquement là une "sorte" d'apparence qui lui est donnée, afin de respecter le libre-arbitre. Car, il est bien clair que, si la vérité apparaissait à l'évidence, il n'y aurait plus de libre-arbitre. Bien plus, cette occultation a une finalité de sainteté et il y a donc bien là une "fumée" sainte. Certes, celle-ci a l'apparence d'une véritable fumée, de ce qui est grossier et produit encore des cendres, après avoir été brûlé. Mais, il n'y a là qu'une apparence, telle qu'elle apparaît aux yeux de chair. Profondément, il s'agit effectivement d'une "fumée" de la sainteté, puisque sa raison-d'être est l'apport d'une lumière accrue dans le domaine de la sainteté.

Tel est donc l'enseignement qu'il convient de prendre. Il faut entrer dans la nuée, la traverser, car c'est de cette

(45) Tanya, à la fin du chapitre 28, à la page 35b.

(46) Tanya, au chapitre 42.

(47) Tanya, à la fin du chapitre 24.

façon que l'on reçoit la Torah⁽⁴⁸⁾. Moché, notre maître, au même titre, que la parcelle de Moché se trouvant en chacun, reçoit la Torah après que : "Moché pénétra dans la brume" et : "cette brume est une sorte de fumée". Il est donc nécessaire que "le Saint béni soit-Il fit à Moché un chemin à travers elle".

Bien entendu, il n'en est ainsi que de façon passagère, superficiellement, du fait du voile, mais c'est précisément de cette façon que l'on parvient à : "il resta sur la montagne pendant quarante jours et quarante nuits", que l'on reçoit la Torah de la manière la plus parfaite.

Puis, chacun l'introduit en son corps et en la part du monde qui lui est confiée. C'est la raison pour laquelle, après la Parchat Michpatim, vient la Parchat Terouma, dans laquelle il est dit : "Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux"⁽⁴⁹⁾. Les objets matériels, l'or, l'argent deviennent ainsi le Sanctuaire de D.ieu, béni soit-Il et c'est de cette façon que l'on réalise la finalité ultime, que l'on accomplit le désir de D.ieu, béni soit-Il, de posséder une résidence parmi les êtres inférieurs.

(48) On verra aussi, à ce sujet, la fin du discours 'hassidique intitulé : "Et, Moché vint", de 5654.

(49) Terouma 25, 8.